



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 76852

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation inquiétante de la République démocratique du Congo. Bien que bénéficiant de fonds importants, émanant en particulier de l'Union européenne, qui contribuent à soutenir plusieurs projets, notamment le processus électoral, la formation de la police et d'une armée républicaine, force est de constater que l'État congolais ne parvient pas à exercer son autorité dans certaines régions du pays où l'insécurité règne. Ambitions personnelles contradictoires des dirigeants, impunité et corruption, violations fréquentes des droits de l'homme, pillage des richesses naturelles... sont autant de faits réels qui empêchent l'émergence d'un véritable État de droit au Congo. Il lui fait part des revendications les plus importantes de la communauté congolaise de Strasbourg qui souhaite l'implication active de la communauté internationale et de la France : pour obtenir des acteurs politiques congolais et des organismes internationaux comme la MONUC ou le CIAT une double évaluation : d'une part celle de la normalisation de la vie politique au sein de la République démocratique du Congo et d'autre part celle de l'évolution des préparatifs des élections pour que les fonds internationaux ne soient pas tous engloutis dans une entreprise vouée à l'échec par manque d'expertise ou par excès d'optimisme ; pour que les réfugiés rwandais puissent retourner rapidement dans leur pays comme signe de détente ; pour diligenter des enquêtes sur les entreprises impliquées dans le trafic et le pillage des ressources naturelles... En conséquence, il lui demande de quelle manière il entend prendre en considération ces remarques qui peuvent contribuer à faire émerger un État de droit, résolument tourné vers l'avenir et respectueux des droits de l'homme au Congo.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76852

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10068